

ÉCOLE SONNINI À VILLE-EN-VERMOIS

Grand Est, département de la Meurthe-et-Moselle (54)
Commune de 595 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :

Syndicat intercommunal scolaire du Vermois (5 communes membres)

Les autres acteurs :

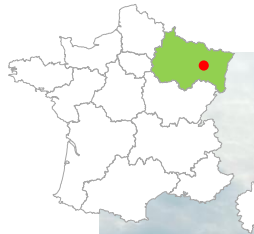
Appui du CAUE de Meurthe-et-Moselle
AMO : POLLEN

Le projet en bref :

- Isolation par l'extérieur, isolation des combles et du plancher et remplacement des menuiseries extérieures
- Amélioration de la gestion technique du chauffage et mise en place d'un système de ventilation double flux
- Installation de stores/BSO pour le confort d'été
- Améliorations acoustiques et fonctionnelles des espaces intérieurs

Les points forts :

#ventilation double flux #concertation des usagers #confort des usagers



LAURENT MORETTI

Président du Syndicat intercommunal scolaire du Vermois

Pourquoi avez-vous décidé de rénover l'école Sonnini ?

L'école est composée de bâtiments construits en plusieurs étapes. Une partie de ceux-ci, proche des 50 ans, nécessitait une réhabilitation en profondeur. Le syndicat scolaire intercommunal, qui regroupe cinq communes, a porté ce projet dans une double logique : améliorer les usages quotidiens et réaliser une véritable mise à niveau énergétique pour offrir un environnement propice aux apprentissages tout en répondant aux enjeux climatiques et aux attentes des familles.

Comment le projet a-t-il été structuré et accompagné ?

Une démarche innovante a été menée autour des usages des locaux. Il s'agissait de repenser les fonctions et les flux dans l'école pour mieux répondre aux besoins actuels des élèves et enseignants. Pour maintenir les cours pendant les travaux, une organisation rigoureuse a été mise en place : location d'algécos pour créer deux salles de classe temporaires, réaffectation d'espaces existants et circulation repensée pour éviter que les élèves et les entreprises se croisent.

Quels obstacles avez-vous rencontrés et quels enseignements tirez-vous de cette expérience ?

Le principal frein a été le manque de ressources techniques en interne. En tant que petites communes rurales, nous n'avons pas les compétences nécessaires pour piloter seules un tel projet. L'accompagnement par le CAUE, l'AMO, la communauté de communes et d'autres partenaires a donc été essentiel.

La bonne idée

L'accompagnement du CAUE dans la démarche de concertation, qui a permis de faire émerger les besoins concrets des différents usagers et de proposer un projet en adéquations avec les attentes exprimées.

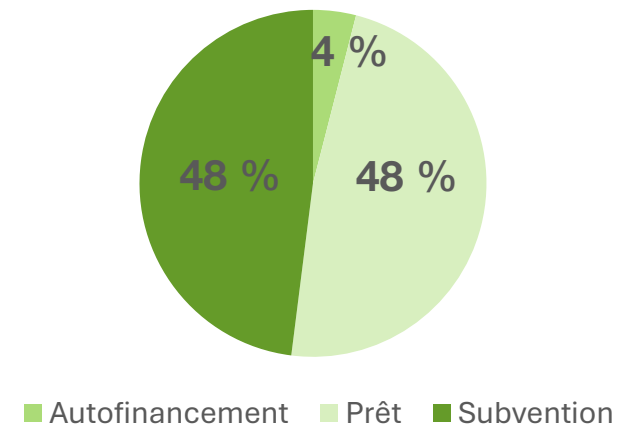


Et demain ?

Ce projet a renforcé la cohésion sociale locale. Dans un contexte rural, où les liens entre familles, mairie et associations sont forts, l'amélioration des locaux scolaires a apporté un nouveau souffle. L'école est perçue comme un atout valorisant pour le territoire. Le regard des familles a changé et cela soutient notre dynamique locale.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 1,15 M€. Il est financé par un prêt de 550 000€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 547 020€ (dont 475 370€ de DETR et 15 530 de la Région). Le syndicat a autofinancé 50 000€.



EduRadar

L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.

